

### Grain de Sable et Pomme de Pin

# Association locale de protection de l'environnement Membre de Sarthe Nature Environnement

LETTRE D'INFORMATION

N°22 — DECEMBRE 2016



#### **TARIFS**

Adhérents : 2€50 Tout public : 3€ - 16 ans : Gratuit Pass journée Samedi : Adhérents : 5€50 Tout public : 7€ Séance du Dimanche :

Adultes : 6€ Enfants : 4 €

#### CONTACTS

Présidente : Chantal Blossier 02 43 42 55 37

Vice-Président : Jean-Louis Bellanger 02 43 21 86 83

Secrétaire : Jean-Claude Lecomte

02 44 02 12 33 Trésorier :

Alain Fillâtre 02 43 42 07 39

**S**ite Internet : http://gspp.asso.st

Email: contact@gspp.asso.st

Info vidange de fosse : Jean-Claude Lecomte 02 44 02 12 33

## « Fest'Nat » : un évènement à ne pas manquer

Les **20, 21 et 22 Janvier 2017**, l'association organise la 4ème édition de « FEST'NAT », festival nature et environnement, au Val'Rhonne à Moncé en Belin.

#### FILMS, DIAPORAMAS, CONFÉRENCES ET DÉBATS

#### Vendredi 20 Janvier 2017 (projection pour les scolaires)

- \* « Instants de vie avec une famille de grèbes castagneux », film de Daniel Charrier
- \* « Reconnaître et protéger les oiseaux », diaporama commenté par Gérard Carreau

#### Vendredi 20 Janvier 2017, 20h30

En ouverture de festival, première action du programme associatif 2017 de SNE sur le thème « Rien ne se perd, tout se transforme ! D'une économie linéaire à une économie circulaire »

- \* « Nouveau Monde film », de Yann Richet (présence du réalisateur)
- \* Animations autour de l'économie circulaire

#### Samedi 21 Janvier 2017, 14h

- \* « Bye Bye pesticides », film d'Erik Frétel (présence du réalisateur)
- \* « Étonnante nature Sarthoise », film réalisé pour le département par Quentin Marquet (présence d'une personne du département)
- \* « Pyrénées, terre de cerfs », film de Gilles Galand (présence du réalisateur)

#### Samedi 21 Janvier 2017, 16h30

- \* « Instants de vie avec une famille de grèbes castagneux », film de Daniel Charrier
- \* « Nature paysanne film », de Thibault Mazars (présence du réalisateur )

#### Samedi 21 Janvier 2017, 20h30

- \* « La Norvège : la nature et l'homme », conférence de Francis Zanré
- \* « Nature du photographe », film de Mathieu Pheng (présence du réalisateur)

#### Dimanche 22 Janvier 2017, 16h (en partenariat avec le Val'Rhonne)

\* « Le potager de mon grand-père », film de Martin Esposito, suivi d'un débat animé par Jean Pierre Chuine

#### **EXPOSITIONS**

- \* Aquarelles : Claire Felloni, peintre botanique, aquarelliste et illustratrice de guides nature et d'ouvrages de vulgarisation scientifique :
  - « Orchidées et Papillons de l'Orne » : originaux et affiches
- « Guide des curieux de nature » de Vincent Albouy chez Delachaux et Niestlé : originaux d'illustrations
- \* Photographies:
  - Association Photonat
  - Joël Geffray et Christian Redou : Prince des cimes, Ombres et lumières
  - André Brocard : Boeufs musqués de Norvêge
  - Gilles Galand : Pyrénées terre de cerfs
  - Daniel Charrier : Grèbes castagneux
- \* Sculptures et peintures animalières : Eric Billion
- \* Trésors cachés des espaces naturels de la Sarthe : exposition du Département (visible à partir du 7 Janvier, hall du Val'Rhonne)
- \* Expositions d'insectes prêtée par Mme Germain
- \* Sensibilisation aux changements climatiques : Espace Info Energie 72

#### **ANIMATIONS ET STANDS**

- \* Céramiste : Jocelyne Robin
- \* Tournage sur bois : Guy Mainguy et Louis Jouin
- \* SNE (Sarthe Nature Environnement)
- \* SEPENES (Société d'Etude et de Protection de l'Environnementdu Nord et Est Sarthe) : exposition « De la graine à la plante »
- \* LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)
- \* SCIRPE (Société pour la Connaissance et l'information, le Respect et la Protection de l'Environnement)
- \* GSO (Groupement Sarthois d'Ornithologie)
- \* YCE (Yvré Champagné Environnement): exposition photos de libellules Sylvie Coubard

Renseignements: contact@gspp.asso.st ou 02 43 42 55 37

Programme détaillé avec synopsis des projections sur notre site

## L'arrivée du compteur Linky : de l'électricité dans l'air !

Vous avez probablement entendu parler de ce nouveau compteur dit « communiquant » qui doit remplacer progressivement les compteurs électriques actuels (sur St Gervais et Moncé au 1er semestre 2017 ; sur Laigné au 1er semestre 2020). Et le moins que l'on puisse dire est qu'il crée de l'émoi. On ne compte plus les articles, reportages, enquêtes, rapports techniques, videos et protestations en tous genres sur le sujet. Recherchez « compteur Linky » sur Internet, vous aurez 400 000 pages à lire!

Linky : quésaco ? Ce matériel est présenté comme pouvant communiquer, en amont avec les producteurs et en aval avec le client pour favoriser les économies d'énergie et faciliter la transition énergétique. La technologie permettra, entre autres, un relevé réel à distance pour la facturation de la consommation.

Les questions soulevées le plus fréquemment peuvent être réparties en 4 catégories : la protection de la vie privée, le risque d'incendie, l'augmentation des coûts et le rayonnement électromagnétique.

Il est simple d'écarter tout d'abord le risque d'incendie : s'il est vrai que certains départs de feu ont été constatés dans les premières phases de déploiement, il s'avère que l'origine en était une installation défectueuse. Ces feux auraient très bien pu se déclencher sur d'autres types de matériels électriques. En outre, ils ont été très peu nombreux en proportion du nombre d'installations réalisées.

Selon certaines sources, la protection de la vie privée n'est pas remise en cause car la fréquence des mesures de consommation relevées durant une journée n'est pas suffisante pour permettre de « deviner » ce que le client fait de son électricité.

Ce dernier sujet comme celui des coûts engendrés ne sont pas vraiment du domaine de prédilection de GSPP et on ne peut que vous inciter, si ces deux questions vous inquiètent, à vous documenter sur Internet par exemple.

Enfin, le rayonnement électromagnétique se concrétise sous deux formes avec Linky : I) un courant porteur en ligne (CPL) qui se superpose au courant alternatif 50 Hz qui nous est délivré. Ce CPL est utilisé pour communiquer les informations de consommation vers Enedis (ex ERDF) depuis Linky jusqu'à un « concentrateur ». Mais bien que ce CPL transite en amont du compteur, il se trouve qu'il est aussi présent en aval dans les habitations. L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a réalisé une étude en 2016 qui conclue sur une similitude entre les niveaux de rayonnement de Linky et ceux d'autres appareils domestiques comme un écran TV LCD ou l'alimentation d'un PC portable en charge. Par ailleurs, nos maisons, tout du moins celles équipées de box Internet, abritent déjà du CPL, utilisé par exemple pour relier une Freebox server et une Freebox player.

2) une fois arrivée au concentrateur par CPL, l'info est à son tour diffusée par onde radio, via le réseau GSM, vers Enedis. Cette technologie est tout à fait similaire (sur les fréquences et puissances utilisées) aux réseaux de tous nos téléphones portables.

Au global, Linky apporte encore un peu plus de pollution électromagnétique dans nos maisons par le CPL, c'est vrai. Mais ce flux CPL ne sera présent que quelques secondes par jour et sera donc bien inférieur aux autres flux déjà présents qui nous entourent. Les personnes se disant électro hypersensibles, qui toutefois ont déjà banni tous les autres rayonnements WiFi, Bluetooth, plaque à induction, CPL, RFID, etc ... pourraient, dans une ligne logique, refuser ce nouveau compteur. Mais il est probable que ce refus, qui nécessitera in fine un relevé manuel des index par Enedis, entrainera aussi une facturation des frais de ces relevés.

Sur ce sujet de l'électro hypersensibilité, il faut noter qu'un rapport très complet a été réalisé en 2016 par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire. Il est en cours de validation et devrait être diffusé avant la fin de l'année.

Gilles Guérin

